

Prévention des caries : le scellement des sillons chez l'enfant

Sceller les sillons consiste à couler une résine fluide et fluorée dans les sillons des premières et deuxièmes molaires permanentes des enfants afin de les obturer. Il s'agit d'un traitement préventif pour éviter l'apparition de caries.

Pourquoi sceller les sillons des dents des enfants ?

Le scellement des sillons est indiqué principalement pour deux raisons :

- Les molaires permanentes des enfants présentent souvent de profonds sillons dans lesquels les poils de la brosse à dents ne peuvent pas pénétrer, ce qui rend le brossage plus difficile et favorise la survenue de caries.
- L'émail des dents permanentes n'est pas totalement mature pendant les deux ou trois premières années suivant l'éruption des premières et deuxièmes molaires définitives, les dents sont alors particulièrement sensibles aux caries.



— “ Les enfants à risque carieux élevé (RCI) peuvent bénéficier de mesures de prévention et d'une prise en charge spécifique. ”



En quoi consiste l'intervention ?

La dent est isolée de la salive, puis nettoyée afin d'éliminer la plaque dentaire et les débris alimentaires. Le chirurgien-dentiste applique ensuite une résine en surface afin de combler les sillons. C'est une intervention totalement indolore et donc sans anesthésie. Elle est pratiquée après un nettoyage minutieux des dents.

A quel âge faut-il procéder au scellement des sillons ?

L'indication du scellement des sillons passe par l'évaluation du Risque Carieux Individuel (RCI). Les enfants qui présentent déjà plusieurs caries, ou des sillons très profonds, sont particulièrement concernés. Ce traitement s'adresse majoritairement aux enfants de 6 à 14/15 ans.

— “ Pour une meilleure prévention des caries chez l'enfant et l'adolescent, le scellement des sillons est pris en charge par l'Assurance Maladie jusqu'à la date du 16ème anniversaire. ”

› A SAVOIR

Le RCI ou l'évaluation du Risque Carieux Individuel

En procédant à une évaluation du risque carieux de votre enfant vous serez en mesure d'agir plus efficacement afin de limiter les caries. Cette évaluation du RCI permettra ainsi à votre chirurgien-dentiste de vous préciser les mesures de prévention de santé bucco-dentaire qui le concernent, et de lui prodiguer les soins nécessaires et adaptés.

Le RCI est classé en deux catégories : élevé ou faible.

Critères d'évaluation du RCI

Il sera défini après un questionnaire précis (âge, antécédents familiaux, hygiène bucco-dentaire, régime alimentaire...), un examen clinique (présence de plaque dentaire, morphologie des dents...) et un bilan radiologique (en fonction de l'âge du patient). Il est recommandé de le réévaluer périodiquement (tous les 3 à 6 mois) car il peut varier au cours du temps.